

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 12/08/10

7110-701

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant : W. R. MEADOWS DU CANADA

Adresse : 70, Hannant Court
Milton, Ontario L9T 5C1

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

SIMD

|Santé : 1 |

|Feu : 2 |

|Réactivité : 0 |

|Protection personnelle : |

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : Classe B, Division 3, Liquides combustibles, Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières toxiques

Numéro d'identification du produit : 7110-701

Identification du produit : SEALMASTIC -HYDROFUGE

Utilisation du produit : Hydrofuge et pare-vapeur

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				Peau
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	70 à 75	NE	NE	5 mg/m ³	NE	NE	NE
2. Essence minérale	64742-47-8	25 à 30	NE	NE	100 ppm	NE	200 ppm	Non

* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène.

SO = Sans objet

NE = Non établi

ND = Non disponible

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	: 0,9	Vitesse d'évaporation	: < 5 (n-buac = 1)
Odeur/Apparence	: Liquide noir à odeur d'hydrocarbures	Pourcentage de volatile	: 25
Pression de vapeur	: < 7 @ 25°C	Point de congélation	: < 0°C
pH	: SO	Point d'ébullition	: 169°C
Seuil de l'odeur	: 1 à 30 ppm (Essences minérales)	Coefficient de distribution eau/pétrole	: Non disponible

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Sources d'inflammation

Température d'auto-allumage : 23°C

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre

Point éclair et méthode : Supérieur à 38°C

Sensibilité à un impact mécanique : Non

Limites d'inflammabilité : LEI : 1 LES : 6

Sensibilité à une décharge électrostatique : Non

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Sinon, dans quelles conditions :

Incompatibilité (matières à éviter) : Oxydants forts, acides forts et base fortes.

Conditions de réactivité : Aucune

Produits de décomposition dangereux : Inconnus

Date de préparation : 12/08/10

7110-701

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Date de préparation : 12/08/10

7110-701

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. Les vapeurs ou les aérosols peuvent aussi être irritants pour les yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : L'exposition peut provoquer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer des rougeurs, un assèchement, des brûlures et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des problèmes cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. Le contact prolongé ou répété peut produire une délipidation et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.

INHALATION : À cause de la présence du composant 1, l'inhalation prolongée des vapeurs devrait être évitée à cause des effets chroniques potentiels. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). Des rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La concentration et l'inhalation abusive et délibérée du produit peut être dangereuse ou fatale.

INGESTION : À cause de la présence du composant 1, la toxicité d'une dose unique est faible. L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou des ulcérations ou des brûlures de la bouche et de la gorge.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure et éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction des fonctions pulmonaires. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhées. Une dépression du système nerveux central peut être mise en évidence par des maux de tête, des vertiges, des nausées et des symptômes d'intoxication. Dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et une perte de coordination.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit : D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une légère activité cancérogène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts intermittents ou occasionnels avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérogènes. Par conséquent, l'inhalation prolongée de ces vapeurs devrait être évitée.

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établi

Tératogénicité : Non établi

Mutagénicité : Non établi

Propriétés synergétiques : Inconnues

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Obturer la source de la fuite si c'est sans danger. Retenir et contenir. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>> Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche; bien fermer pour une élimination adéquate.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler comme un produit combustible.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec, loin des sources d'inflammation. Maintenir les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

Date de préparation : 12/08/10

7110-701

***** FICHE SIGNALÉTIQUE *****

Date de préparation : 12/08/10

7110-701

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical sans tarder.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si les difficultés respiratoires se développent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Diluer avec deux (2) verres d'eau à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas provoquer de vomissements. Vomir causerait d'autres lésions à la gorge. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 12/08/10

Numéro d'identification du produit : 7110-701